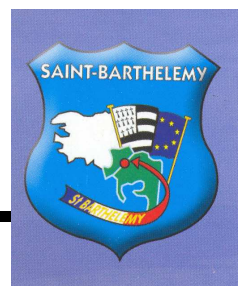


FLASH INFOS



EDITO DU MAIRE

DANS CE NUMÉRO :

<i>Edito du Maire</i>	1
<i>RSA</i>	
<i>Résumé des principales décisions du Conseil Municipal du 1er semestre 2009</i>	2
<i>Passeport Biométrique</i>	
<i>Elections Baux Ruraux</i>	
<i>Transport Scolaire</i>	3
<i>Permanences Elus</i>	
<i>Horaires d'été mairie</i>	
<i>Centre Culturel</i>	4
<i>Ticket Sport</i>	
<i>Art dans les Chapelles</i>	
<i>Sécurité Routière</i>	5
<i>Citoyenneté Active</i>	
<i>Chiens Dangereux</i>	
<i>Réglementation sur l'emploi du feu</i>	6

Le maintien de la Poste à ST BARTHELEMY demeure notre grande préoccupation. Nous restons toujours aussi vigilants et attentifs. Actuellement, nous bénéficions de 25 heures d'ouverture par semaine mais la Direction de la Poste souhaite, à défaut de passer en agence postale, réduire considérablement les horaires d'ouverture. Le Conseil Municipal maintient sa position et demande à la Poste d'assurer, à nos concitoyens, un service qui réponde à leurs besoins et leurs attentes.

Le RSA, Revenu de Solidarité Active, mis en place par le gouvernement, est désormais en application. Il a l'avantage de permettre un complément de revenus aux personnes ayant un emploi à faible revenu. (voir informations ci-dessous).

Baud Communauté met en place une OPAH : Opération pour l'amélioration de l'habitat. Cette opération, confiée au Pact Arim, a pour but de venir en aide aux gens concernés par des travaux d'amélioration ou d'économie d'énergie de leur habitat (résidence principale ou location). Ce dispositif sera opérationnel dès la fin de l'année 2009 et peut également prendre en compte les travaux de mise aux normes de l'assainissement s'ils sont associés à un ensemble de travaux. Vous pourrez vous inscrire en Mairie dès cet été.

Déchets ménagers et tri sélectif : Devant l'ampleur du désordre, Baud Communauté a décidé de recruter un agent de prévention qui aura pour mission de contrôler les déchets et les éco-stations, d'informer et de communiquer sur les conséquences du non-tri et des comportements irresponsables de certains.

Le transport scolaire est désormais de la compétence de Baud Communauté qui a recruté un agent pour l'organisation et le suivi de service. Les inscriptions pour la prochaine rentrée ont donc été prises à Baud Communauté.

L'élaboration du PLU, Plan Local d'Urbanisme, suit son cours. Plusieurs réunions seront encore nécessaires avant de procéder à l'enquête publique. La population sera invitée à prendre connaissance du dossier et éventuellement à procéder à certaines remarques ou réclamations avant de valider le projet. Une information sera communiquée en temps utile.

Nous voici en période estivale. Les associations locales se mobilisent pour animer la commune et on ne peut que s'en réjouir. Chaque manifestation est un lieu de rencontre, un bon moment de détente et de convivialité. Par ces temps plutôt difficiles et remplis d'inquiétude, il est important de se changer les idées de temps à autre. C'est en tout cas ce que je souhaite pour vous tous afin que vous passiez un bel été.

Le Maire,
N. MAHO,



Le Revenu Minimum d'Insertion (RMI) a vécu : place au Revenu de Solidarité Active (RSA) !

Expérimenté dans 33 départements français depuis un an, il s'est installé sur le territoire national le 1er juin 2009. Il s'adresse aux bénéficiaires du RMI et de l'Allocation Parent Isolé (API), mais pas seulement. Les travailleurs de plus de 25 ans, à faible revenu (moins de 880 € par mois) pourront également en bénéficier. Vous pourrez en effet cumuler votre salaire et le RSA.

Le but du gouvernement est d'améliorer le pouvoir d'achat par le retour à l'emploi, et de diminuer le nombre de foyers vivant sous le seuil de pauvreté en France. Si vous êtes déjà bénéficiaire du RMI ou de l'API, le passage au RSA se fait automatiquement sans démarche. En revanche, pour les autres, rendez-vous dans votre CAF ou sur le site de la C.A.F (www.caf.fr) pour vérifier vos droits et télécharger les formulaires adéquats. Les dossiers peuvent être transmis aux services du Conseil Général, à la CAF, à la MSA, ou au CCAS de votre lieu de résidence.

Les allocataires du RSA ont droit à un accompagnement social et professionnel, ils doivent s'inscrire à « pôle emploi » et rechercher activement un travail !



P a s s e p o r t Biométrique

Dans le Morbihan, depuis le 27 mai 2009, 26 communes sont habilitées à recevoir ces demandes de passeports.

Arr. de Pontivy : Baud, Gourin, Guémené/Scorff, Locminé et Pontivy. (toutes les mairies ne sont pas équipées pour la prise de photo, et certaines, dont Baud, reçoivent sur RDV (02 97 51 02 29)

Pièces à fournir :

- 2 photos d'identité
- Copie intégrale d'acte de naissance à demander à la mairie du lieu de naissance.
- 1 justificatif de domicile (Facture EDF, Téléphone)
- Un timbre fiscal à 88 Euros
- Livret de famille

Les demandeurs doivent se présenter en personne au moment de la demande et du retrait du passeport y compris les enfants à partir de 6 ans.

Les autres mairies du département ne peuvent plus accueillir de demande de passeport depuis cette date, mais restent compétentes dans le traitement des demandes de cartes nationales d'identité exclusivement.

Elections des membres des tribunaux paritaires et de la commission consultative paritaire des baux ruraux

Celles-ci se dérouleront en janvier 2010. Les électeurs potentiels concernés par ces élections doivent s'inscrire en mairie avant le 31 août 2009.

RÉSUMÉ DES PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU 1ER SEMESTRE 2009

CITE DES BLEUETS - RUE DE KERGEVAISE

La réception de fin des travaux a eu lieu le 30 Avril 2009.

CONTRAT ASSOCIATION AVEC L'OGEC - ECOLE NOTRE DAME DE JOIE -

Après signature avec l'Etat d'un contrat d'Association, une convention entre la commune et l'OGEC a été établie pour 3 ans (révisée chaque année selon l'indice de l'inflation). Le montant de l'allocation par élève, est fixé à 306.78 €uros par an.

FINANCES :

COMPTES ADMINISTRATIFS 2008

Les comptes administratifs et de gestion 2008 ont été approuvés à l'unanimité pour le budget général et les budgets annexes.

BUDGET (€)	Section de Fonctionnement	Section d'Investissement
Budget Général Commune	Excédent : 893 171.05	Déficit : 700 275.40
Budget Assainissement	Excédent : 219 349.72	Déficit : 199 825.94
Budget Résid. des 4 Vents	Déficit : 12 174.49	Excédent : 115 294.76

Soit un excédent global cumulé de 339 888.68 €uros

TAUX D'IMPOSITION 2009

Le Conseil Municipal a pris connaissance des bases d'imposition 2009 transmises par les services fiscaux. Après l'analyse financière présentée par le cabinet JMS Consultants et après examen de la commission des finances, compte tenu des baisses de certaines dotations et du ralentissement de la progression des bases d'imposition sur les prochaines années, le Conseil Municipal a décidé d'appliquer une augmentation de 3 % sur les 3 taxes pour 2009, afin d'accroître la Capacité d'Autofinancement en vue d'investissements futurs. Les taux d'imposition ont donc été fixés comme suit :

Taxe d'Habitation : 14.11 %

Foncier Bâti : 19.83 %

Foncier Non Bâti : 52.21 %

Cette majoration se traduit en réalité par une augmentation moyenne de la part communale de 7.70 € pour un contribuable locataire (assujetti seulement à la TH) et de 13 €uros pour un contribuable propriétaire (assujetti à la TH et au FB). D'autre part, compte tenu des dégrèvements et abattements applicables, un grand nombre de contribuables ne ressentiront pas cette hausse.

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2009

Les budgets primitifs sont votés à l'unanimité pour le budget général et les 2 budgets annexes.

BUDGET (€)	Section de Fonctionnement	Section d'Investissement
Budget Général Commune	1 010 994	1 071 746
Budget Assainissement	57 074	255 140
Résidence des 4 Vents	32 174.49	115 294.76

RESIDENCE DES 4 VENTS

Le lot n°3 de la Résidence des 4 Vents, d'une superficie de 901m², a été vendu au prix forfaitaire de 20 000 €uros.

TRAVAUX ASSAINISSEMENT

Dans le cadre d'un entretien, RIA Environnement a réalisé le curage des canalisations du réseau d'assainissement collectif.

TRAVAUX DE VOIRIE - SIGNALISATION

Le Conseil Municipal a décidé de réaliser des travaux d'enrobé sur la Rue de la Résistance pour un montant de 53 613 €uros TTC, d'ajouter et de remplacer certains panneaux de signalisation pour un montant de 3 308 €uros TTC.

PLAN D'EAU

La réfection des allées du Plan d'eau, côté Route de Baud, a été réalisée par l'Entreprise NICOL de Melrand, mieux disante après consultation, pour un montant de 4 784 €uros TTC.

CHAPELLE ST ADRIEN - TRAVAUX

Les 11 statues de la Chapelle de St Adrien, restaurées par l'atelier régional de Kerguehenec, ont été remises à leur place. Le plafond du chœur est à restaurer (20 % du coût des travaux sont à la charge de la commune).

CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS

Installé depuis le 31 janvier dernier, le Conseil Municipal Enfants a exécuté avant la trêve d'été trois des nombreux projets qu'il a souhaité réaliser.

La commission environnement qui concerne Cindy ANNIC, Adrien BELLEC, Liam CORN, Gurwan CORRIGNAN et Lisa RIO-GUEGANIC a mené à bien sa journée "nettoyage des abords du lavoir du Vieux-Bourg". Les enfants pensent agir pour la planète en respectant la nature et désirent faire passer leur message : "Quand c'est beau les gens n'ont pas envie de salir. Ne pas abîmer ce qui a été nettoyé par les autres, ça s'appelle du respect". La commission humanitaire et solidarité composée de Marvin GUEHENNEC, Lydie KRAINSKY et Elian KUHN a réalisé avec succès une collecte de vêtements et de jouets au profit d'associations (banque alimentaire, secours catholique, Gaïa ...). Les enfants décident de poursuivre dans cette commission afin de faire aboutir une rencontre intergénérationnelle programmée pendant la semaine bleue (octobre).

La commission communication, loisirs, culture avec Charlene BOURDEL, Alix LAVENANT et Léa ROBIC a innové auprès de l'association "La truite baudaise" en organisant un quizz et une pêche à la ligne lors de leur matinée "initiation à la pêche", à l'étang de Kergallic en mai dernier. La participation a dépassé largement les prévisions ! Les 30 questionnaires n'ont pas suffi à satisfaire tous les enfants présents au concours.

Pour conclure ce premier semestre, le CME a visité le Conseil Général de Vannes le samedi 20 juin en compagnie des CME de Guénin et Pluméliau.

Les adultes qui les encadrent (Françoise BOUTTIER, Evelyne ELEDU et Linda KUHN) leur souhaitent de passer de bonnes vacances d'été et de revenir en septembre avec autant de projets et de dynamisme qu'en début d'année.

TRANSPORT SCOLAIRE**Saint-Barthélémy - Baud**

A partir de la rentrée 2009, Baud Communauté exerce la compétence Transport Scolaire. Pour obtenir le titre de transport de votre enfant vous avez deux possibilités pour effectuer votre règlement :

- Une permanence **uniquement le mardi 25 août 2009 en mairie de St-Barthélémy de 14h00 à 16h30.**

Se munir obligatoirement d'une photo d'identité de l'élève et du règlement. Aucun coupon ne sera délivré sans ces pièces.

- Ou alors par courrier :

Faire parvenir le règlement 1^{ère} quinzaine d'août 2009 en adressant un chèque à l'ordre du trésor public à Baud Communauté chemin de Kermarrec 56150 Baud (Nom et prénom de l'élève au dos du chèque).

Impératif : joindre une enveloppe timbrée à 0,90 € à votre adresse et une photo d'identité de l'élève.

Le titre de transport sera expédié à votre domicile.

Site Internet

Le site internet de St-Barthélémy est consultable en ligne à

l'adresse suivante :

www.saint-barthelemy56.net



Les associations désireuses de diffuser une information sur le «Site Internet» de la commune, peuvent déposer leurs articles en Mairie.

Permanences des Elus

Noël MAHO
Mardi et Jeudi 10h30-12h00

Odile LE PABIC
Lundi et vendredi 10h30-12h00

Emile LE MOULLIEC
Mercredi 10h30-12h00

Pierre LE NEVANEN
Samedi 10h30-12h00

Horaires mairie été**Juillet**

Lundi 8h30 à 12h

Mardi et Jeudi

8h30 à 12h et de 14h à 18h

Mercredi et Vendredi

8h30 à 12h et de 14h à 17h

Août

Lundi et Mercredi

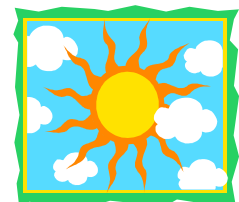
8h30 à 12h

Mardi et Jeudi

8h30 à 12h et de 14h à 18h

Vendredi

8h30 à 12h et de 14h à 17h



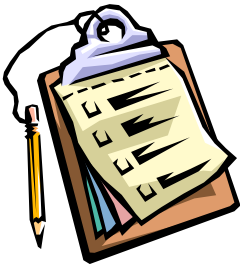
Commune de SAINT-BARTHELEMY
www.saint-barthelemy56.net

Mairie

Rue de la mairie
56150 SAINT-BARTHELEMY
Tél. 02 97 27 10 88
Fax 02 97 27 10 69
commune-stbarthelemy@orange.fr

Centre Culturel

Place de l'église
56150 SAINT-BARTHELEMY
Tél. 02 97 27 14 65
bibliotheque-stbarthelemy@orange.fr



Info cuisine

TARTE A LA RHUBARBE



- 1 pâte brisée, 750g de tiges de rhubarbe, 60g de crème fraîche, 2 œufs, 40g de farine, 60g de sucre
- peler, laver la rhubarbe et la couper en tronçons de 2 cm.
- mélanger tous les autres ingrédients un à un.
- disposer la rhubarbe sur la pâte brisée puis recouvrir avec le mélange crème...
- faire cuire 35 mn au four Th 7.

L'ASTUCE

Ayez toujours quelques feuilles de rhubarbe au congélateur. Si toutefois vous brûlez un fond de casserole, versez de l'eau et faites bouillir avec une feuille de rhubarbe. Vous détacherez votre casserole sans trop frotter.

CENTRE CULTUREL

En raison des activités ticket sport de juillet et des congés du personnel, les horaires d'ouverture du Centre Culturel sont modifiés.

Le Centre Culturel est fermé du Jeudi 06 Août au Mardi 01 Septembre inclus.
La réouverture du Centre Culturel se fera le Lundi 07 Septembre aux horaires habituels.

bonnes vacances à toutes et à tous.

JOURS & HEURES D'OUVERTURE

JUILLET		AOÛT	
MERCREDI 08	17h00 - 19h00	SAMEDI 01	10h00 - 12h00
SAMEDI 11	10h00 - 12h00	MERCREDI 05	17h00 - 19h00
MERCREDI 15	17h00 - 19h00		
SAMEDI 18	10h00 - 12h00		
MARDI 21	10h00 - 12h00		
MERCREDI 22	17h00 - 19h00	SEPTEMBRE	
SAMEDI 25	10h00 - 12h00	MERCREDI 02	17h00 - 19h00
MERCREDI 29	17h00 - 19h00	SAMEDI 05	10h00 - 12h00

TICKET SPORT

Le « ticket sport » ouvre ses portes du lundi 06 juillet au vendredi 07 août, encadré par David LE GALLO et Pamela COCOUAL. Et oui ! La municipalité a décidé d'ouvrir une semaine de plus cette année. Cet été, il est proposé deux programmes, l'un pour les 6 - 12 ans et l'autre pour les 12 - 17 ans. Chaque semaine a un titre et un thème : Il y a « mon amie, la nature », « mon voyage morbihannais », « mes ami'aux », « à vous de jouer ! » et enfin « youpi, une semaine de plus ! ». Quelques sorties sont aussi au programme comme le zoo de Pont-Scorff et le poney à Baud. Les 12 - 17 ans pourront aller au Mc do, au cinéma, au paint-ball, à la patinoire ou au bowling en soirée. Des activités sur place sont prévues comme une journée au camping, ou encore billes en folie, ...

Un premier mini camp pour les 8 - 11 ans est proposé à Penthièvre du 15 juillet au 17 juillet avec au menu du char à voile, une journée à Quiberon (transport avec le tire bouchon) avec balade en Rosalie et des soirées animées.

Un deuxième mini camp destiné aux 12 - 15 ans est suggéré à Penthièvre du 03 août au 05 août. Du char à voile, du surf, une journée à Quiberon (transport avec le tire bouchon) avec balade en Rosalie et des soirées animées feront partie du programme.

Ces deux mini camps ne pourront avoir lieu qu'à condition qu'il y ait un nombre suffisant de participants (8 au minimum).

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser au centre culturel auprès de David LE GALLO (02.97.27.14.65 ou 06.89.62.58.39). Nous vous rappelons que les familles, bénéficiant de bons CAF azur et des bons M.S.A ou autres aides, peuvent les faire valoir sur cette période.

N'hésitez pas à me contacter et venez nombreux.

David LE GALLO

L'ART DANS LES CHAPELLES

Pour la 18^{ème} Edition de l'art dans les chapelles, la Chapelle de Saint Adrien accueille Gaël Comeau, artiste franco-canadien. Cet artiste a réalisé une œuvre horizontale à base de cire d'abeille, représentant « la Vallée du Blavet ».

La chapelle sera ouverte au public du 10 juillet au 31 août 2009 et les 3 premiers week-ends de septembre.

Heures d'ouverture :

Tous les jours de 14h00 à 19h00 sauf le mardi. Ouverture exceptionnelle le mardi 14 juillet de 14h00 à 19h00.

La visite est gratuite et un guide, Monsieur Sylvain Guédo, sera à la disposition des visiteurs.